



Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2000
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1996-1999), présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Alliance des femmes arabes	2
2. Réseau arabe pour l'environnement et le développement	4
3. Association François-Xavier Bagnoud	6
4. Catholic Institute for International Relations	8
5. Réseau européen pour les femmes dans la police	9
6. Good Neighbours International	11
7. Hope Worldwide	15
8. Institut d'études sociales	17
9. Fédération internationale de l'automobile (FIA)	18
10. Commission internationale catholique pour les migrations (CICM)	19
11. Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture (CIRT)	21
12. Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos	23

1. Alliance des femmes arabes

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Introduction

L'Alliance des femmes arabes est une organisation bénévole inscrite en 1987 auprès du Ministère des affaires sociales sous le numéro 154. Son secrétariat se trouve au Caire, et elle dispose de sept sections dans les gouvernorats de haute et de basse Égypte. Son assemblée générale compte environ 200 membres, et son conseil d'administration 15 membres élus. Elle n'emploie qu'un nombre restreint de personnes ayant les qualifications requises pour l'exercice de ses activités. L'Alliance a constitué une structure d'environ 350 ONG réparties dans toute l'Égypte et qui participent à l'exécution de ses projets. Chaque gouvernorat dispose d'une ONG qui fonctionne comme centre de liaison. L'Alliance fournit une assistance technique, et parfois un financement de départ aux ONG qui collaborent avec elle.

Buts et objectifs

Pour assurer un avenir meilleur et afin d'améliorer la situation actuelle de la femme arabe en renforçant son rôle au sein de la famille et de la collectivité, l'Alliance vise à réaliser les objectifs suivants :

- a) Analyser et étoffer les études sur les questions relatives aux femmes et, si nécessaire, en entreprendre de nouvelles afin de comprendre les besoins des femmes aux niveaux national et régional;
- b) Proposer des modèles de programmes et services adéquats pour répondre aux besoins réels des femmes arabes, particulièrement des femmes défavorisées;
- c) Organiser des programmes de formation afin d'améliorer le statut socioéconomique des femmes et leur permettre de savoir mieux se comporter avec diverses institutions;
- d) Convoquer des réunions de divers types que les personnes qui s'intéressent aux questions relatives aux femmes arabes ou s'en occupent puissent échanger des données d'expérience et sensibiliser la région arabe à ces questions;

e) Assurer la diffusion des connaissances, des compétences et des attitudes qui amélioreront les différents schémas de comportement au sein de la famille arabe;

f) Établir des relations avec les différentes organisations concernées par les questions relatives aux femmes.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et aux autres réunions du système des Nations Unies

On en trouvera ci-dessous quelque exemples :

- a) Réunion de l'OIT sur les travailleuses, Le Caire, 1996;
- b) Deuxième réunion arabe de la CESAO pour le suivi de la Conférence de Beijing, 12-14 décembre 1998;
- c) Réunion de l'UNESCO sur la diversité et la créativité, Le Caire, 21 septembre 1998;
- d) Réunion de l'UNESCO sur la diversité culturelle, Stockholm, 29 mars-2 avril 1998;
- e) Réunion de la CESAO sur les partenariats entre les gouvernements et la société civile, Beyrouth, 1999;
- f) Conférence arabe sur le suivi intégré des conférences mondiales des Nations Unies relatives au développement social, préparée par la CESAO, Beyrouth, 29 novembre-1er décembre 1999;
- g) Réunion de l'OIT intitulée « Des emplois pour l'Afrique », Le Caire, 30 octobre 1999;
- h) Réunion d'experts de la CESAO sur le suivi de quatre conférences des Nations Unies tenues dans les années 90, Beyrouth, 4 et 5 octobre 1999;
- i) Réunion du PNUD sur les droits de l'homme et le développement, Le Caire, 7-9 juin 1999;
- j) Réunion régionale de la CESAO en vue de préparer l'Assemblée du Millénaire, Beyrouth, 23 et 24 mai 1999;
- k) Document présenté, à la demande de l'UNICEF, lors du vingt-cinquième Congrès de la Union of Middle East Mediterranean Pediatric Societies, Liban, avril 1999;

l) Quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, Siège de l'ONU, New York, 1er-9 mars 1999;

m) Trente-septième session de la Commission pour le développement social, Siège de l'ONU, New York, 9-19 février 1999;

n) Conférence du FNUAP sur la population et le développement (Conférence internationale sur la population et le développement), Pays-Bas, février 1999;

o) Réunion du Comité international des droits de l'enfant, janvier 1997;

p) Réunion du FNUAP visant à donner suite à la Conférence internationale sur la population et le développement et à la Conférence de Beijing, New York, décembre 1996.

Coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Les manifestations suivantes sont organisées en coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies :

a) UNICEF :

i) Organisation d'un atelier sur l'appui technique et institutionnel des organisations non gouvernementales, 1997;

ii) Organisation d'un atelier sur la discrimination à l'égard des femmes, novembre 1997;

iii) Conférence sur les femmes et le système judiciaire, mai 1998;

iv) Membre d'un comité directeur depuis 1996;

v) Participation, depuis 1996, au réseau des organisations non gouvernementales relatif à la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes;

b) UNESCO : statut consultatif auprès de l'UNESCO afin de préparer un contre-rapport national des organisations non gouvernementales dans le cadre du suivi de la Conférence de Beijing et des sexospécificités, 1999;

c) UNIFEM : désignation de l'Alliance des femmes arabes comme coordonnateur national des activités des organisations non gouvernementales égyptiennes dans le cadre du Programme d'action de Beijing, 1998-2000;

d) OIT : coorganisation d'un atelier sur le droit des travailleuses, Le Caire, 1997.

Mesures prises pour appliquer les résolutions de l'ONU

L'Alliance des femmes arabes exécute un certain nombre de projets : favoriser l'absence de discrimination à l'égard des femmes, éliminer l'analphabétisme et fournir une instruction de base pour tous, améliorer les conditions sanitaires, offrir aux femmes de nouvelles possibilités en matière de participation économique, les associer aux prises de décisions et au processus de participation politique. Ces projets prévoient les activités suivantes :

a) Notions de droit élémentaires et surveillance juridique; ces projets qui visent à fournir aux femmes des informations et une interprétation des différentes lois qui influent sur leur existence et à rassembler des données sur la jurisprudence en matière de conflits familiaux. Elles enseignent aux femmes comment exercer les droits que leur reconnaît la loi et leurs droits fondamentaux;

b) Suivi de la Conférence de Beijing; ce projet vise également à promouvoir les droits de la fillette et les droits des femmes chefs de ménage;

c) Participation politique; ce projet a pour objectif d'accroître la participation de la femme égyptienne au processus politique, de renforcer ses capacités de participation aux décisions et, partant, de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'améliorer la condition des femmes;

d) Projet scolaire; il vise à promouvoir l'éducation et à exécuter des programmes de lutte contre l'analphabétisme ainsi qu'à éliminer toute forme de discrimination en matière d'éducation.

Consultation et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU

L'Alliance des femmes arabes a été :

a) Membre du Groupe de réflexion du PNUD, 1998-2000;

b) Membre du Comité consultatif externe sur les femmes de la Banque mondiale, 1995-1998.

**Établissement de documents
et/ou d'autre matériel à la demande
du Conseil économique et social
et de ses organes subsidiaires,
ou du Secrétariat de l'ONU**

On citera notamment :

- a) « Road to Beijing », présenté au PNUD en 1997;
- b) Évaluation régionale des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action de Beijing, présentée à la CESAO en 1998;
- c) Suivi du contre-rapport sur la Conférence de Beijing et les sexospécificités, présenté à l'UNESCO en 1999.

**Autres exemples d'activités de consultation
et de fond, y compris l'assistance financière
apportée ou reçue, la collaboration
sur le terrain, le coparrainage de réunions,
de séminaires et d'études**

Assistance financière :

- a) Fournie par UNIFEM, pour la production en 1998 d'une bande vidéo sur la violence à l'égard des femmes;
- b) Fournie par le Bureau régional de l'UNICEF, pour l'organisation d'une réunion sur la femme juge en 1998.

2. Réseau arabe pour l'environnement et le développement

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Le Réseau arabe pour l'environnement et le développement est une organisation non gouvernementale régionale dont l'objectif est de planifier des activités et des programmes de protection de l'environnement et de développement durable dans le monde arabe. Créé en 1990, il a ses bureaux au Caire, au Bureau arabe pour la jeunesse et l'environnement.

Le Réseau compte plus de 54 membres du monde arabe, est une personne morale et est pleinement qualifié pour accomplir sa tâche et ses objectifs. Il dispose

également d'une indépendance morale et financière. Il jouit de privilèges et d'immunités conformément à l'Accord sur les privilèges et immunités du Conseil arabe pour l'unité économique, et en vertu des accords conclus avec le pays d'accueil.

Depuis sa création, le Réseau arabe pour l'environnement et le développement est fermement soutenu par toutes les ONG concernées, ainsi que par les personnes chargées des questions relatives à l'environnement et au développement durable dans le monde arabe. Bon nombre de pays arabes ont manifesté leur enthousiasme et ont voulu s'affilier à cette nouvelle entité : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie et Yémen. Le Réseau a pour objectif de développer, d'améliorer et de coordonner les activités de ses membres, de resserrer leurs liens de coopération, et de contribuer à leur intégration en matière d'environnement et de développement.

Le Réseau est membre d'un certain nombre d'organisations internationales :

- a) Bureau d'information pour la Méditerranée sur l'environnement, la culture et le développement durable, fédération d'ONG oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement;
- b) Commit De Suave (CDS) (Comité d'information), composé d'ONG travaillant dans le domaine de l'environnement dans la région méditerranéenne.

Activités du Réseau au niveau régional

Le Réseau :

- a) Coopère en permanence aux différentes activités de la Ligue arabe. Il présente un rapport annuel sur ses activités, qui est inclus dans le programme de travail du Conseil des ministres arabes chargés des questions d'environnement, et participe à la réunion en qualité d'observateur. Il prend également part activement aux travaux de tous les comités, ateliers et conférences organisés par la Ligue arabe;
- b) Célèbre chaque année la Journée arabe pour l'environnement (14 octobre);
- c) Participe annuellement à la campagne Pour un environnement propre organisée par la campagne

Pour un environnement propre et le PNUE, en septembre chaque année;

d) Coopère avec le secrétariat technique du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement afin de publier le manuel arabe des ONG;

e) Publie une lettre d'information mensuelle intitulée *Montada Al-Biah (Eco-Forum)*;

f) Élabore la stratégie arabe et le plan de travail pour les jeunes : dans le cadre des activités de la Ligue des États arabes relatives à l'environnement, il participe, avec le secrétariat du Conseil arabe des ministres chargés de l'environnement, à l'élaboration et l'exécution de la stratégie arabe et du plan de travail pour les jeunes, ainsi qu'à l'organisation d'un stage de gestion de l'environnement pour la prochaine décennie (1997-2006);

g) Par son secrétariat, il travaille en collaboration avec le Programme de microfinancements dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) du PNUD à la mise en oeuvre du Gabel Elba Protected Area Community Participation Program en Égypte. Les montagnes Elba surplombent la mer Rouge. Elles ont été placées sous protectorat en vertu de la loi 102/1983 par le décret 450/1986 du Premier Ministre. Le projet vise à encourager la collectivité à participer davantage à la gestion du protectorat.

Activités du Réseau au niveau international

Ces activités sont notamment les suivantes :

a) Programme de gestion des déchets solides de la communauté régionale : le secrétariat général du Réseau exécute actuellement ce projet, financé par l'Union européenne, en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie;

b) Activités en coopération et en partenariat avec diverses organisations internationales et organisations donatrices, entre autres, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Bureau régional du PNUE pour l'Asie occidentale, le Plan d'action du PNUE pour la Méditerranée, la fondation allemande Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), la Banque africaine de développement, l'Union européenne, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, la Ligue arabe;

c) Organisation, au cours des trois dernières années, des conférences et ateliers suivants :

i) Organisations gouvernementales et société civile : leur rôle concernant les questions relatives à l'eau dans la région arabe, Maroc, 24-26 août 01996;

ii) Table ronde sur « la gestion de l'environnement et le mouvement scout dans la région du Golfe arabe au Koweït », 1998;

iii) Conférence sur le développement humain comme moyen pour le développement durable, Ligue des États arabes, Le Caire, 28-30 novembre 1998;

iv) Enfants et environnement, Le Caire, 2 et 3 décembre 1998;

v) Forum civil sur l'environnement convoqué à l'occasion de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne, Stuttgart, 13-15 avril 1999;

vi) Première réunion sur les indicateurs environnementaux et leur rôle dans la prise de décisions, Le Caire, 12-14 octobre 1999;

vii) Conférence et exposition internationales sur la gestion des déchets solides municipaux dans la région méditerranéenne et arabe, Le Caire, 1999;

d) Participation, au cours des quatre dernières années, à des conférences et ateliers :

i) Conférences régionales :

a. Réunion régionale pour la stratégie de la jeunesse arabe d'action pour l'environnement, Égypte, 1997;

b. Conférence sur l'environnement et la communauté : éducation et sensibilisation du public aux questions de durabilité, Grèce, 1997;

c. Conférence sur le développement humain comme moyen d'assurer le développement durable, Ligue des États arabes, Égypte, 28-30 novembre 1998;

d. Réunion de consultation des pays européens et méditerranéens sur l'eau en 2025, Malte, juillet 1999;

e. Conférence ministérielle des pays européens et méditerranéens sur la gestion de l'eau au niveau local, Turin, 18 et 19 octobre 1999;

f. Coalition européenne Rio + 10, objectif 2002 : partenariats et gouvernance, Bruxelles, 7 et 8 juin 2000;

g. Initiative de développement des capacités, Le Caire, Égypte, 31 juillet et 1er août 2000;

ii) Conférences internationales :

a. Forum Rio + 5, Rio de Janeiro, Brésil, 1997;

b. Atelier international d'analyse des stratégies en matière d'environnement, Ghana, mars 1997;

c. Session extraordinaire de l'Assemblée générale (Sommet Planète Terre II), New York, 1997;

iii) Conférences des Nations Unies :

a. Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), Istanbul, Turquie, 1996;

b. Forum mondial des jeunes organisé par le PNUE, République de Corée, 1997;

c. Dixième réunion des parties concernées au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone;

d. Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994;

e. Réunion consultative internationale (United Nations Environment and Development – United Kingdom Committee), New York, 28 avril 2000;

f. Réunion de la Commission du développement durable/UNED, New York, 24-29 avril 2000;

g. Forum du Millénaire des ONG, Siècle de l'ONU, New York.

3. Association François-Xavier Bagnoud

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Généralités

L'Association François-Xavier Bagnoud participe à 17 projets relatifs aux droits des enfants, à la santé, aux droits de l'homme et à la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) chez l'enfant, dans 13 pays. L'Association finance le Centre pour la santé et les droits de l'homme François-Xavier Bagnoud à l'Université de Harvard. Par ailleurs, l'Association a mis en place un programme international de formation au VIH chez l'enfant à la faculté de médecine et d'odontostomatologie François-Xavier Bagnoud à la faculté de médecine et d'odontostomatologie du New Jersey, à Newark, aux États-Unis d'Amérique.

Coopérations avec :

- a) NGO Group Defence for Children International;
- b) Human Rights Watch;
- c) Le réseau international d'organisations non gouvernementales pour les enfants et le sida;
- d) Médecins du monde;
- e) Council on Economic Priorities.

Participation aux travaux du Conseil économique et social

L'Association François-Xavier Bagnoud a notamment participé aux activités suivantes :

a) Mars 1996 : conférence de l'École internationale des Nations Unies et des étudiants des Nations Unies sur le thème « Enfants du monde : le combat d'une génération »;

b) Novembre 1996 : Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, à Vienne, en Autriche;

c) Janvier 1997 : discours d'un représentant de l'Association François-Xavier Bagnoud à l'occasion de la présentation du rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde;

d) 21 septembre-9 octobre 1998 : Comité des droits de l'enfant, débat général, dix-neuvième session;

e) 26-30 juin 2000 : session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, Genève, 2000;

f) Organisation d'un atelier sur les enfants que le sida a laissés orphelins; stand d'information sur les enfants que le sida a faits orphelins au Forum des ONG.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Dans le cadre de cette coopération, l'Association François-Xavier Bagnoud a mené les activités suivantes :

a) Nombreuses réunions entre la Présidente et fondatrice de l'Association, Albina du Boisrouvray, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, et le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Peter Piot;

b) Janvier 1996 : campagne coordonnée du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies dans le monde entier pour lutter contre la propagation du VIH/sida. Parmi les experts figure le docteur Jonathan Mann, Directeur et fondateur du Programme mondial de lutte contre le sida de l'OMS et Directeur du Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme à l'Université de Harvard;

c) 1997 : collaboration avec l'ONUSIDA : parmi les organisations non gouvernementales partenaires de la Campagne mondiale contre le sida de 1997, figurent notamment le Réseau international d'organisations non gouvernementales pour les enfants et le sida, l'Association François-Xavier Bagnoud, le Groupe de travail des organisations non gouvernementales pour les droits des enfants et l'Institut Panos;

d) 1998 : collaboration avec l'ONUSIDA : l'ONUSIDA et ses six organisations coparrainantes, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale, ainsi que l'Association François-Xavier Bagnoud, sont partenaires de la Campagne mondiale contre le sida de 1998;

e) 1999 : coopération avec l'ONUSIDA : l'ONUSIDA et ses six organisations coparrainantes,

l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, le PNUCID, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale, ainsi que l'Assemblée mondiale de la jeunesse et l'Association François-Xavier Bagnoud, qui y sont associées, sont partenaires de la Campagne mondiale contre le sida de 1999;

f) Coopération avec l'ONUSIDA : nouvelle étude sur les dépenses des donateurs et des pays en développement au titre de la prévention du VIH, avril 1999. L'étude, établie par l'ONUSIDA et le Centre François-Xavier Bagnoud pour la santé et les droits de l'homme au Département de santé publique de l'Université de Harvard, fait le point sur les dépenses des donateurs en vue de soutenir les efforts nationaux, régionaux et internationaux dans la lutte contre le VIH/sida et sur les dépenses faites à l'échelle nationale par les pays en développement pour la lutte contre le VIH/sida en 1996 et 1997;

g) Coopération avec l'ONUSIDA : le Centre pour la santé et les droits de l'homme François-Xavier Bagnoud du Département de santé publique de Harvard devient officiellement un centre collaborateur de l'ONUSIDA;

h) Collaboration entre l'ONUSIDA et l'Association François-Xavier Bagnoud qui aboutit au développement de « principes directeurs pour la formation sur les enfants : le VIH/sida, la santé et les droits »;

i) Collaboration avec l'UNICEF : membre d'un groupe de travail des ONG sur les droits des enfants. En octobre 1996, le représentant de l'Association François-Xavier Bagnoud a contribué à l'organisation d'un atelier de deux jours sur la mobilisation des familles et des communautés pour la réalisation des droits des enfants;

j) Coopération avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme : en décembre 1996, le représentant de l'Association François-Xavier Bagnoud rencontre le Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants;

k) Mars 1997 : réunion du représentant de l'Association François-Xavier Bagnoud avec des responsables de la Banque mondiale au sujet des politiques sociales et des droits de l'homme;

l) Janvier 2000 : la Présidente de l'Association François-Xavier Bagnoud prononce un discours intitulé

« Impact mondial du sida », à la Banque mondiale, à Washington;

m) Haut Commissariat aux droits de l'homme : une série de réunions est en cours à Genève.

Autres activités connexes

L'Association François-Xavier Bagnoud a notamment mené les activités suivantes :

a) Août 1996, à Vancouver, au Canada : participation à la onzième Conférence internationale sur le sida; organisation de réunions sur le VIH/sida; stand d'information sur les enfants laissés orphelins par le sida;

b) Août 1996, à Stockholm : participation au Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales;

c) Juillet 1998, à Genève, en Suisse : participation à la douzième Conférence internationale sur le sida; organisation de réunions sur les enfants laissés orphelins par le sida; stand d'information sur les enfants que le sida a faits orphelins;

d) Septembre 1999 : discours de la Présidente de l'Association François-Xavier Bagnoud, Albina du Boisrouvray, à Montréal, sur le thème « Les stratégies mondiales pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant »;

e) Juillet 2000, à Durban, Afrique du Sud : treizième Conférence internationale sur le sida; organisation d'exposés et de colloques sur les enfants laissés orphelins par le sida; publication de *Orphans Alert*;

f) Janvier 2000 : lancement de la première pétition mondiale de la société civile pour remédier à la détresse des enfants laissés orphelins par le sida.

4. Catholic Institute for International Relations

(Statut spécial accordé en 1996)

Catholic Institute for International Relations (CIIR) a pour but de promouvoir la justice et le développement, en mettant l'accent sur la justice économique internationale, la démocratie et les droits de l'homme.

Depuis la demande d'admission de l'organisation, sa composition géographique n'a pas connu de changement significatif.

Avec un budget de 4,64 millions de livres sterling pour 1999-2000, l'organisation reçoit désormais moins de fonds de l'Union européenne (UE) mais elle bénéficie de contributions plus nombreuses de la part d'autres sources, par exemple de la loterie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de Comic Relief. C'est un organisme de bienfaisance indépendant, qui ne coopère avec aucune organisation non gouvernementale déjà admise au statut.

Catholic Institute for International Relations participe chaque année à la Commission des droits de l'homme à Genève et au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et sur le droit à l'autodétermination du peuple timorais.

L'organisation a participé à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue, en 1998, à New York, en tant que membre d'une association de 70 associations non gouvernementales.

L'organisation a accrédité deux experts, venus du Nigéria et de la Bolivie, qui ont assisté à la session préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 1998, et défendu la présence des Timorais lors de la session de la Commission des droits de l'homme à Genève. Le Directeur de CIIR a participé à une mission du PNUD à Bamako, au Mali, en 1998, en tant qu'animateur d'une conférence sur la maîtrise des conflits en Afrique, à laquelle ont assisté des universitaires venus de huit pays africains.

En 1999, l'équipe de Catholic Institute for International Relations a travaillé en étroite collaboration avec le personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO). Elle aide actuellement dans son travail l'Autorité transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et lui prodigue ses conseils sur les questions liées aux différences entre hommes et femmes. Au Yémen, l'équipe de CIIR collabore étroitement avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en mettant en place un projet en faveur des réfugiés urbains à Sanaa, dans le cadre du programme de mise en commun des compétences qui s'inscrit dans les activités de l'organisation au titre de la coopération internationale pour le développement.

L'équipe latino-américaine de CIIR a coordonné avec le personnel du PNUD en Amérique centrale les travaux de reconstruction après l'ouragan durant la période 1998-1999.

Catholic Institute for International Relations a mis en place un important programme de sensibilisation à destination de l'Union européenne et du Gouvernement du Royaume-Uni dans les domaines de préoccupation évoqués plus haut et a exprimé son soutien aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies dans son bulletin d'information et dans d'autres publications.

Il n'y a pas eu de consultation ou de coopération directe entre les responsables de CIIR et ceux du Secrétariat.

L'organisation présente chaque année un rapport à la Commission des droits de l'homme.

Elle a participé aux activités du HCR au Yémen et du PNUD au Honduras et contribué à leur financement, dans le cadre du programme de coopération internationale pour le développement déjà mentionné.

5. Réseau européen pour les femmes dans la police

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Introduction

Le Réseau européen pour les femmes dans la police (REFP) a été créé lors de la Conférence internationale des femmes dans la police, tenue à Noordwijkerhout, aux Pays-Bas, le 23 mars 1989. Le REFP défend l'égalité entre les hommes, la liberté, la justice et la solidarité. Ses objectifs et ses activités reflètent les principes démocratiques et les droits fondamentaux consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme.

C'est une organisation à but non lucratif, totalement indépendante de tout gouvernement, mouvement politique ou autre groupe. Au cours des 10 dernières années, le REFP s'est donné pour mandat « l'optimisation de la place des femmes policières dans les corps de police européens ». Il utilise pour ce faire les moyens suivants :

a) L'échange des connaissances, des renseignements et des expériences sur la position des femmes dans différentes organisations de police en Europe;

b) La promotion de la formation et la recherche internationales sur des sujets importants pour que les femmes qui travaillent dans des corps de police en Europe soient pleinement opérationnelles;

c) L'organisation d'une conférence européenne semestrielle et de séminaires connexes pour les femmes et les hommes dans la police et l'encouragement à la création de réseaux nationaux pour les femmes dans la police;

d) La promotion de l'entraide entre les femmes dans la police en Europe;

e) L'établissement de contacts dans tous les pays d'Europe et la création d'un catalogue d'adresses de contact.

Les points évoqués sont consacrés au développement des femmes, mais le REFP accueille indifféremment les hommes et les femmes qui souhaitent lui venir en aide. Le REFP sait que la condition de son succès réside dans la volonté des hommes et des femmes d'apprendre, de s'épanouir et de travailler ensemble.

De 1996 à 1999 inclus, le nombre de membres de l'organisation est passé de 1 500 à 2 000. Il y en a dans le monde entier, même si c'est en Europe qu'on en compte le plus. De 1996 à 1999, le REFP a été principalement financé grâce à des subventions du Ministère de l'intérieur et des relations royales hollandais. S'y sont ajoutées les sommes versées chaque année par des membres donateurs, dont le montant a doublé entre 1996 et 1999. En outre, en 1998, la Direction générale V de la Commission européenne a accordé une subvention à l'organisation pour une conférence de formation internationale, tenue en septembre 1998, à Tampere, en Finlande.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, conférences et autres réunions de l'Organisation des Nations Unies

En décembre 1997, le Directeur du REFP a assisté à la vingtième Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales, à Genève, en Suisse, qui a abouti à l'instauration de précieuses coopérations. Toutes les invitations de l'Organisation des Nations Unies sont distribuées aux

responsables de l'organisation qui en prennent connaissance avec le plus grand intérêt. Cependant, en raison de son budget limité, le REFP n'a pu assister qu'à certaines réunions.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

De 1996 à 1999 inclus, il n'y a pas eu de coopération spécifique avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies. Cependant, de façon régulière, le REFP fait connaître les idées fortes des traités dans lesquels les droits des femmes sont protégés, notamment en organisant des conférences, des séminaires et des contacts avec la presse.

Autres activités connexes

De 1996 à 1999 inclus, le REFP a mené un certain nombre d'activités connexes :

a) 1996 :

i) À l'initiative du REFP, les étudiants de l'Université d'Utrecht, aux Pays-Bas, sous la coordination du Centre d'information sur la recherche juridique, ont entrepris une étude sur l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes dans la police en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en France et au Danemark, dont les résultats sont consignés dans le rapport d'enquête Equal Pay/Equal Treatment (en anglais);

ii) Le professeur Frances Heidensohn de l'Université Goldsmith de Londres entame des recherches sur l'histoire et le développement du REFP;

iii) Le Séminaire sur les carrières européennes est organisé pour la troisième fois;

iv) Une conférence internationale sur la formation des policiers est organisée à Birmingham, au Royaume-Uni;

v) Lors de la conférence annuelle de l'AICP (Association internationale des chefs de police), à Phoenix, aux États-Unis d'Amérique, l'organisation présente un atelier sur le thème « Comment attirer et recruter des femmes dans la police? »;

vi) Le REFP organise une conférence de travail sur les syndicats de police et l'égalité des chances

entre hommes et femmes à Majorque, en Espagne;

vii) À l'initiative du REFP, 25 femmes policières polonaises suivent une séance de formation sur les réseaux à Warnsveld, aux Pays-Bas;

viii) À la suite de prises de contacts lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, le REFP parvient à convaincre une délégation multidisciplinaire de donner des séminaires/conférences aux officiers de police russes et dans les centres d'urgence de Moscou, Murmansk et Saint-Pétersbourg sur les moyens de lutter contre la violence à l'égard des femmes;

ix) Publication de la quatrième édition de la revue de recherche *Facts, Figures and General Information* (en anglais);

b) 1997 :

i) Le Séminaire sur les carrières européennes est organisé pour la quatrième fois;

ii) Une conférence internationale sur les femmes dans la police est organisée pour la première fois à Vienne, en Autriche;

iii) Une conférence sur les femmes à des postes de responsabilité dans les forces de police en Europe est organisée pour la première fois à Stavanger, en Norvège;

iv) Étude comparative sur les conditions de travail des femmes dans la police en Allemagne de l'Est avant et après la chute du Mur de Berlin (en allemand);

v) Une conférence sur le thème « La police en lutte contre la violence à l'égard des femmes » est organisée à Noordwijkerhout, aux Pays-Bas;

vi) Publication d'un livre intitulé *Battered, Beaten but not Broken* sur la violence à l'égard des femmes dans plusieurs pays du monde (en anglais);

vii) Publication d'un rapport sur « La violence contre les femmes et le rôle de la police » (en anglais);

c) 1998 :

i) Le Séminaire sur les carrières européennes est organisé pour la cinquième fois;

ii) Une deuxième conférence sur les femmes à des postes de responsabilité dans les forces de police en Europe est organisée à Newcastle, en Angleterre :

iii) Une conférence internationale pour la formation des forces de police est organisée à Tampere, en Finlande;

iv) Publication du cinquième numéro de la revue *Facts, Figures and General Information* (en anglais);

d) 1999 :

i) Le Séminaire sur les carrières européennes est organisé pour la sixième fois;

ii) Une troisième conférence sur les femmes à des postes de responsabilité dans les forces de police en Europe est organisée à Dublin, en Irlande;

iii) Une conférence pour la coopération européenne est organisée pour la première fois à Bruxelles, en Belgique;

iv) Une conférence sur les femmes dans la police dans les pays dits d'Europe du Sud-Est est organisée pour la première fois à Sofia, en Bulgarie;

v) Lancement d'une enquête sur l'égalité des chances dans les corps de police en Europe;

vi) Lancement d'une enquête sur les congés maternels pour les femmes policiers dans plusieurs pays;

vii) Séance de formation pour le Réseau slovaque des femmes dans la police, à Amersfoort, aux Pays-Bas;

Outre ces activités, l'organisation a publié un bulletin trimestriel (en anglais) et lancé un site Internet <www.enp.nl> en 1997. La délégation du Réseau européen pour les femmes dans la police a par ailleurs assisté à plusieurs conférences et séminaires et organisé des présentations.

6. Good Neighbours International

(Statut consultatif général accordé en 1996)

Introduction

Good Neighbours International a été créé en 1991 dans le but de contribuer, grâce à des programmes de secours et de relèvement et de développement humanitaire, à créer un monde harmonieux où les gens vivraient ensemble dans un climat d'amour et d'entraide mutuelle, comme dans une grande famille mondiale qui respecterait les droits de l'homme et les libertés. Outre les résultats que l'organisation a obtenus dans le cadre de son mandat auprès de ses pays partenaires, bon nombre de ses membres ont, à titre individuel, contribué, sur le plan professionnel ou privé, à la mission des Nations Unies. Good Neighbours International ayant accueilli six nouveaux membres (l'Albanie, le Japon, la Mongolie, le Népal, le Tadjikistan et la Turquie), elle est maintenant présente dans 15 pays. Au niveau national, Good Neighbours International entretient des relations et une collaboration étroites avec les ONG internationales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social comme le Conseil international de l'action sociale (CIAS), l'Association internationale pour le bénévolat, Rotary International, Save the Children, l'Organisation internationale de perspective mondiale, Food for the Hungry International et la Coopérative pour l'aide américaine au monde entier (CARE).

Participation aux conférences et aux réunions des Nations Unies

L'organisation a participé aux conférences et réunions suivantes :

a) L'Administrateur de pays de Good Neighbours Kenya a pris part à « Camp Sadako », le Programme de sensibilisation des jeunes du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui s'est tenu au camp de réfugiés de Dadaab au Kenya du 1er juillet au 1er août 1996;

b) Le Président de Good Neighbours Corée a participé à la douzième session du cours sur le droit des réfugiés organisée par le HCR en Italie du 4 au 9 novembre 1996;

c) Good Neighbours International assiste régulièrement aux réunions d'information hebdomadaires

des organisations non gouvernementales sur la liste du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et à la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales sur la liste du Département de l'information et apporte une contribution financière à New York (États-Unis d'Amérique);

d) En mars 1997, l'attaché de liaison de Good Neighbours à New York a participé à la réunion d'information destinée aux ONG de la République de Corée en visite à New York qu'il a encouragées à contribuer à l'oeuvre des Nations Unies. En avril 1997, l'organisation a également participé à des sessions de la Commission du développement durable avec le Ministère de l'environnement de la République de Corée et exposé son point de vue sur la question;

e) Le Directeur du Service partenariat de Good Neighbours International et l'attaché de liaison à New York ont pris part à trois réunions tenues au Siège des Nations Unies à New York : la consultation des ONG sur une participation plus large de ces organisations aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses principales commissions et à tous les domaines d'intervention des Nations Unies, le 30 avril 1997; la reprise d'une session du Conseil économique et social, les 1er et 2 mai 1997 et la réunion du Comité des ONG, les 5 et 6 mai 1997. Ils ont pu en outre assister tous deux à la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui s'est tenue le 3 mai dans la salle de l'Assemblée générale;

f) Participation de Good Neighbours aux conférences annuelles des organisations non gouvernementales figurant sur la liste du Département de l'information :

i) Le Président de Good Neighbours International, le Président de Good Neighbours Corée, le Président du Conseil d'administration et le Directeur exécutif de Good Neighbours États-Unis ainsi que l'attaché de liaison à New York ont assisté à la cinquantième Conférence qui a eu lieu à New York du 10 au 12 septembre 1997; le Président de Good Neighbours et l'attaché de liaison à New York ont participé à la cinquante et unième Conférence tenue à New York du 14 au 16 septembre 1998; le Directeur du Service partenariat de Good Neighbours International et l'attaché de liaison à New York étaient présents à

la cinquante-deuxième Conférence organisée à New York du 14 au 17 septembre 1999;

ii) Le Président de Good Neighbours International a participé à la vingtième réunion de l'Assemblée générale de la Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) à Genève, du 3 au 5 novembre 1997;

iii) Un membre du personnel de Good Neighbours International a pris part à l'atelier de formation des bénévoles d'outre-mer organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du 17 au 20 février 1998 en République de Corée;

iv) Le Directeur du Service partenariat de Good Neighbours International a participé à la deuxième réunion de la Conférence du HCR sur le Partenariat en action (PARINAC) dans la région Asie-Pacifique, qui s'est tenue à Tokyo (Japon), du 2 au 5 mars 1998 et y a présenté le rapport de pays;

v) Le Directeur du Service partenariat de Good Neighbours International était présent à une réunion d'information sur le rôle des ONG dans leur partenariat avec les Nations Unies organisée par le PNUD à Séoul (République de Corée), le 1er octobre 1998;

vi) Le Président de Good Neighbours International, en tant que représentant d'une des principales ONG, a participé à la réunion quadriennale de la Réunion régionale du PNUD pour le Millénaire pour la région Asie-Pacifique qui s'est tenue du 30 octobre au 1er novembre 1998 à Séoul (République de Corée);

vii) Le Directeur du Service partenariat de Good Neighbours International a pris part au Séminaire sur les réfugiés, les droits de l'homme et la sécurité organisé par la Yonsei University et le HCR le 20 novembre 1998 à Séoul (République de Corée);

viii) Deux membres du personnel de Good Neighbours Kenya ont participé à un atelier de haut niveau organisé par l'OMS et le Programme des Nations Unies sur le virus d'immuno-déficience humaine et le syndrome d'immuno-déficience acquise (ONUSIDA) du 9 au 13 novembre 1998 à Entebbe (Ouganda). Ils y ont

présenté un document sur la mobilisation des communautés;

ix) Trois membres du personnel de Good Neighbours Éthiopie ont participé à un atelier organisé à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 1999 sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, nouvelle méthode présentée par l'OMS;

x) Deux membres du personnel de Good Neighbours International ont participé à un Forum international des ONG sur la formation technique et professionnelle, organisé conjointement par l'Institut de recherche coréen pour l'enseignement et la formation professionnelle et l'UNESCO et coparrainé par le Ministère de l'éducation de la République de Corée et le PNUD à Séoul (République de Corée) le 27 avril 1999;

xi) Deux agents de Good Neighbours Éthiopie engagés au titre de projets ont participé à un atelier de deux jours sur la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant organisé par Christian Relief, Development Association et Save the Children, à Addis-Abeba (Éthiopie) en avril 1999.

Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies

L'organisation a coopéré de la manière suivante :

a) Good Neighbours International en tant qu'ONG opérationnelle partenaire du HCR, a mis en oeuvre des programmes de secours d'urgence et de développement à l'intention des réfugiés rwandais à Goma (dans l'ex-Zaïre) et des réfugiés rapatriés au Rwanda d'août 1994 à décembre 1996;

b) Le Président de Good Neighbours International a eu une réunion consultative avec le représentant et le fonctionnaire des relations extérieures du HCR pour le Japon et la République de Corée quand ils se sont rendus au bureau de Good Neighbours International;

c) L'Administrateur de pays de Good Neighbours Éthiopie a eu une réunion consultative avec l'expert associé du Programme alimentaire mondial (PAM) à Addis-Abeba (Éthiopie) en novembre 1997;

d) Good Neighbours Incorporated au Bangladesh a proposé à l'UNICEF d'ajouter un cours de mo-

rale au programme d'enseignement primaire; il est par ailleurs devenu membre du réseau pour la réduction du travail des enfants établi par l'UNICEF au Bangladesh en mai 1998;

e) L'Administrateur de pays de Good Neighbours Éthiopie a eu en mai 1998 une réunion consultative avec le coordonnateur de projet et le conseiller principal de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) afin d'entreprendre des activités communes en Éthiopie;

f) Le Président de Good Neighbours International a dirigé, le 24 août 1999 à Séoul (République de Corée), une réunion de représentants d'ONG qui traitent des questions relatives à la femme afin de discuter de la Conférence internationale des ONG qui devait se tenir Séoul en 1999;

g) Le Président de Good Neighbours International a été invité le 18 août 1999, pendant la session du comité directeur tripartite de Séoul, à un déjeuner-entretien afin d'accélérer les derniers préparatifs de la Conférence internationale des ONG qui se tiendrait à Séoul en 1999;

h) L'attaché de liaison de Good Neighbours à New York a apporté aux membres du Comité exécutif ONG/Département de l'information les conseils nécessaires en vue de la planification de la Conférence internationale des ONG;

i) Good Neighbours Corée a pris part à cette Conférence internationale des ONG (Séoul, 1999) en participant à l'organisation de deux réunions de groupe tenues du 11 au 15 octobre 1999 sur les enfants et les jeunes intitulées « Faire des droits de l'enfant une réalité » et « Le rôle des ONG dans l'aide au développement à l'étranger »;

j) Le Directeur de projet pour Good Neighbours Kenya a présenté un document lors de la séance sur les soins de santé et le développement communautaire dans les régions très vulnérables à la Conférence internationale des ONG (Séoul, 1999).

Action menée en vue de l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

L'Organisation a contribué comme suit à l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies :

a) Good Neighbours International a rempli sa mission de secours, de relèvement et de développement humanitaire au niveau international afin d'aider les nécessiteux dans les pays en développement à devenir autonomes en permettant aux bénéficiaires de projets de définir leurs possibilités et les ressources qu'ils peuvent utiliser et mettre au service de la mise en valeur de leur communauté, en appliquant aux projets les principes et les résolutions de l'ONU;

b) À l'échelle nationale, Good Neighbours Corée a renforcé son activité de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant en sensibilisant davantage le gouvernement et le grand public à la prévention de la maltraitance et de l'abandon des enfants. Good Neighbours Corée a poursuivi ses recherches et ses séminaires sur place en matière de prévention de la maltraitance des enfants. La Convention relative aux droits de l'enfant est présentée lors de chaque séminaire ou atelier. Les responsables de Good Neighbours Corée ont joué un rôle crucial dans la modification de la Loi nationale sur la protection de l'enfance et, en tant que membres du comité directeur, ils ont largement contribué à la définition de principes directeurs sur la prévention de la maltraitance des enfants. De plus, Good Neighbours Corée a invité la femme du Président de la République de Corée à prendre part à la campagne pour les droits de l'enfant; celle-ci est d'ailleurs apparue dans un sketch télévisé diffusé pendant le mois de janvier 1999.

Consultations et coopération avec des responsables du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Trois agents administratifs des Nations Unies, le chef de la Section des ONG du Département de la coordination des politiques et du développement durable, le chef de la Section des ONG du Département de l'information, et le Premier Vice-Président de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), se sont rendus au siège de Good Neighbours International à Séoul

(République de Corée) en janvier 1997, ont donné des conseils sur le rôle concret que Good Neighbours International devait remplir auprès des Nations Unies et ont discuté de la question.

Rédaction d'articles et/ou d'autres documents

On citera notamment :

a) Un article intitulé « Changer une société par le bénévolat » (Changing a Society through Volunteering) présenté par le Président de Good Neighbours International à la vingt-huitième Conférence internationale sur l'action sociale, tenue à Jérusalem (Israël) du 5 au 9 juillet 1998;

b) Une série de remarques sur le « Commentaire relatif à la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques » (E/CN.4/Sub.2/AC.5/1998/WP.1), du 13 mai 1998, envoyées en janvier 1999 par Good Neighbours International au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, conformément à la résolution 1995/24 de la Commission des droits de l'homme intitulée « Droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques »;

c) Le Questionnaire sur Partenaire en action (PARINAC) destiné aux agents de coordination nationaux de PARINAC ou d'autres ONG humanitaires qui travaillent avec le HCR, complété par Good Neighbours International en juillet 1999 à la demande du HCR à Genève;

d) Le questionnaire que le Haut Commissariat aux droits de l'homme a fait circuler conformément au paragraphe 49 a) de la résolution 1999/78 de la Commission des droits de l'homme, renvoyé par Good Neighbours International en octobre 1999.

Activités de consultation et activités de fond

On citera notamment les suivantes :

a) Le PNUD et Good Neighbours International ont dirigé conjointement un séminaire sur l'élimination de la pauvreté au niveau national pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté le 6 octobre 1996 à Séoul (République de Corée);

b) Good Neighbours Corée a organisé à l'échelle mondiale, de mai à août 1997, la manifesta-

tion intitulée « Vague de paix » en partenariat avec Peace and Cooperation, une ONG espagnole qui travaille en association avec le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU. Il a été délibérément décidé de faire coïncider cette manifestation avec la Journée mondiale de l'alimentation lancée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). En tant que partie intégrante de « Vague de paix », le concours international a eu lieu dans plus de 15 pays et les lauréats des finales au niveau national ont été envoyés en Espagne pour y participer aux dernières phases du concours international. La cérémonie de remise des prix de « Vague de paix » s'est tenue à Séoul (République de Corée) le 16 octobre 1997. L'Administrateur chargé du PNUD y a été invité en tant que conférencier.

Diffusion de l'information relative aux activités des Nations Unies

Good Neighbours International informe ses membres des activités menées par les Nations Unies grâce à sa publication *Partnership* (anciennement *Highlights*) et à son bulletin sur ses priorités spécifiques.

7. Hope Worldwide

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Hope Worldwide a le plaisir de présenter à la Section ONG du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU le premier rapport quadriennal de l'organisation pour la période 1996-1999. Le présent rapport contient une brève description des activités humanitaires de Hope Worldwide depuis 1996, date à laquelle l'organisation a été dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Il met l'accent sur la relation que l'organisation entretient avec l'ONU et les organisations apparentées.

Brève récapitulation

La mission de Hope Worldwide est d'amener l'espoir dans un monde malade grâce à des programmes mis en oeuvre dans 80 pays répartis sur les six continents. Par l'intermédiaire de son personnel constitué de plus de 500 salariés permanents et plus de 100 000 bénévoles engagés, Hope Worldwide aide plus

de deux millions de pauvres par an. Depuis 1996, l'organisation a connu un essor de 25 % en termes de financement, de personnel et de bénévoles. L'organisation est une association caritative religieuse qui a été fondée en 1991 par le mouvement International Churches of Christ. Ses programmes, ouverts à tous sans distinction, apportent une assistance aux enfants défavorisés et aux personnes âgées, s'occupent d'éducation et assurent des services de santé à l'échelle des communautés dans les pays en développement. Hope Worldwide est non seulement une organisation non gouvernementale reconnue dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, elle est également une organisation privée bénévole enregistrée auprès de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID).

Participation aux travaux du Conseil économique et social et d'autres organes de l'ONU

Hope Worldwide a participé aux activités suivantes :

a) Des représentants de l'organisation ont assisté à la douzième Conférence mondiale sur le sida tenue à Genève (Suisse) en juin 1998, sous les auspices de l'OMS;

b) Un représentant de Hope Worldwide a été membre du Comité d'ONG sur la condition de la femme pendant la période 1998-1999.

Coopération avec les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies

Cette coopération a revêtu les formes suivantes :

a) 1er décembre 1997 : Hope Worldwide a conclu un accord de coopération avec ONUSIDA afin d'aider la Campagne mondiale pour le sida d'ONUSIDA à entrer en contact avec les familles de 1 million d'enfants au Cambodge, en Inde, en Thaïlande, en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, et en Indonésie;

b) 13 au 19 novembre 1998 : Hope Worldwide a collaboré avec ONUSIDA et UNICEF pour organiser la conférence « Prévention du sida en Asie : mise à jour ». ONUSIDA était le partenaire international officiel et l'UNICEF le contribuant du programme pour la conférence. Plus de 350 professionnels de la santé se sont réunis à Hong Kong (région administrative spé-

ciale de Chine) pour la session scientifique qui a été suivie d'activités de terrain à Beijing (Chine), Manille (Philippines) et Phnom Penh (Cambodge);

c) Mai et septembre 1999 : Hope Worldwide a agi en partenariat avec le PNUD et ONUSIDA pour organiser et diriger deux ateliers de cinq jours de formation de formateurs à Phnom Penh (Cambodge) qui devaient réunir plus de 40 personnes. Ces ateliers visaient à former des bénévoles qui formeraient à leur tour des bénévoles dans le domaine de la prévention et traitement du virus d'immunodéficience humaine (VIH), du syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et des maladies sexuellement transmissibles (MST) ainsi que des soins de santé communautaires;

d) 1999 : Hope Worldwide a signé un Mémoire d'accord avec l'UNICEF et a contribué à la production d'un documentaire sur les jeunes et le sida en Côte d'Ivoire.

Autres activités intéressantes

Parmi les autres activités présentant un intérêt pour le présent rapport, on citera les suivantes :

a) 1996-1999 : Les dispensaires de Hope Worldwide en Inde (Chennai et Bangalore), en Indonésie (Jakarta) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Port Moresby) ont pratiqué le traitement de brève durée sous surveillance directe, traitement de la tuberculose préconisé par l'OMS et administré sous son contrôle;

b) Décembre 1997 : Hope Worldwide s'est associée à ONUSIDA et à l'UNICEF pour prendre part aux initiatives relatives à la Journée mondiale du sida en organisant des manifestations et en envoyant des bénévoles faire du porte à porte pour distribuer des brochures pédagogiques sur le VIH/sida. Ces activités de démarchage ont eu lieu au Cambodge, en Inde, en Thaïlande, en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire et en Indonésie;

c) 1998 : au Cambodge, les médecins et les bénévoles de Hope Worldwide ont participé à un projet pilote de l'OMS visant à mettre en place des équipes de soins à domicile permettant de quadriller différents quartiers de la ville de Phnom Penh afin de rendre visite aux malades séropositifs et sidéens et à leurs familles. Grâce à un financement de l'OMS, l'organisation a constitué une équipe de bénévoles chargés de s'occuper des malades séropositifs et sidéens et de conseiller leurs familles sur la manière de

surmonter le phénomène d'exclusion associé à la contamination par le VIH/sida;

d) 1998 : le Programme sida de Hope Worldwide à Soweto a organisé un atelier d'ONUSIDA sur le rôle des communautés en matière de sida en Afrique orientale et australe, auquel ont participé 45 experts du sida au niveau des communautés. Le programme sida mis en oeuvre par Hope Worldwide à Soweto a été cité comme programme communautaire modèle dans un ouvrage publié par ONUSIDA et concernant les prestataires de soins (Care for Caregivers);

e) 1998 : la branche de Hope Worldwide dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong a reçu une aide financière du Centre collaborateur OMS pour la réadaptation, lors d'un programme de formation de deux semaines destiné au personnel des orphelinats, organisé à Hefei, province de Anhui (Chine). Trente spécialistes des soins aux enfants, infirmières, chefs de service et directeurs adjoints d'orphelinats de cette province ont été formés aux principes, gestes et mouvements de base de la réadaptation;

f) 1998-1999 : au Mexique, Hope Worldwide a réorienté ses activités dans 14 communautés qui vivent en dessous du seuil de pauvreté pour répondre aux recommandations de l'UNICEF concernant le développement communautaire;

g) 1999 : au Mexique, Hope Worldwide a travaillé en consultation avec ONUSIDA et l'UNICEF à l'élaboration du Musée de la prévention du sida, exposition destinée à informer les adolescents sur la question du VIH/sida. L'exposition a circulé dans plus de 45 écoles au Mexique, en Colombie et dans le sud-est des États-Unis;

h) 1999 : Hope Worldwide et USAID ont réalisé en Côte d'Ivoire une étude comparative (1993-1998) sur les jeunes et le sida, financée par l'UNICEF. L'étude a été présentée dans plus de huit pays dans des cadres variés (dont la Banque mondiale et d'autres institutions) et au cours de plusieurs conférences;

i) 1999 : ONUSIDA a estimé que le programme sida de Hope Worldwide à Abidjan (Côte d'Ivoire) était l'exemple à suivre en matière de pratiques de soins optimales;

j) 1999 : Hope Worldwide a entamé des négociations avec l'ONU concernant sa participation en tant

que partenaire à l'Année internationale du programme des Volontaires des Nations Unies (2001).

8. Institut d'études sociales

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

Renseignements généraux

L'Institut d'études sociales est une organisation non gouvernementale à but non lucratif établie en 1964 en tant qu'association et inscrite en 1980 en tant que société. L'Institut se consacre à des recherches et des programmes d'action en faveur de la justice sociale et de l'équité pour les populations défavorisées, en particulier les femmes. En tant qu'organisme de recherche pragmatique dont les objectifs sont manifestement conformes à ceux du Conseil économique et social, l'Institut a mené toute une série de programmes – certains ayant un rapport direct avec les organes et organismes des Nations Unies et certains menés avec d'autres partenaires – en faveur des objectifs visés. Le présent rapport porte sur les activités de l'Institut qui sont directement liées aux organes et organismes des Nations Unies.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et à d'autres réunions de l'Organisation des Nations Unies

Mme Suchetra Mohan a représenté l'Institut lors des réunions annuelles des ONG du Conseil économique et social à New York. En plus de cela, le Directeur de l'organisation ainsi que plusieurs membres de l'Institut ont assisté à beaucoup de réunions de l'ONU touchant les nombreux projets de recherche que l'Institut a menés sous le parrainage de divers organes et organismes des Nations Unies.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'Institut a continué d'élaborer des activités et des programmes conformes aux objectifs fixés par l'Organisation des Nations Unies, en particulier quand il s'agissait de fournir des données techniques et des informations aux divers organes et organismes des Nations Unies à chaque fois qu'on le lui demandait. En 1999, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

(UNIFEM) a demandé à l'Institut de mener un projet pilote de recherche sans précédent en Inde sur les dimensions sexospécifiques du VIH/sida à Delhi. Ensuite, l'Institut a organisé un séminaire national afin de rassembler les militants et le personnel médical qui assurent la prévention et la prestation des soins en matière de VIH/sida, ainsi que les responsables du mouvement des femmes dans le pays. En 1998, l'Institut a établi un rapport sur le travail des femmes en Asie du Sud pour l'Organisation internationale du Travail. En 1996-1997, l'Institut a participé à un certain nombre de projets de recherche sous l'égide de la CESAP, notamment une étude sur le secteur informel en Inde qui comprenait une enquête sur les personnes travaillant dans ce secteur à Delhi, et un rapport sur les femmes vivant dans l'extrême pauvreté en Inde, ainsi qu'une enquête approfondie dans deux régions du pays. Ces deux études se sont inscrites dans des programmes de recherche régionaux plus vastes, et la participation de l'Institut, dans la deuxième étude au moins, a également nécessité la préparation d'un questionnaire détaillé distribué simultanément dans plusieurs pays d'Asie afin de faciliter les comparaisons entre pays. Actuellement, l'Institut d'études sociales participe au moins à deux autres initiatives sur la demande d'organes et organismes locaux des Nations Unies. L'équipe de recherche de l'Institut prend également part à l'établissement du rapport sur le développement humain pour l'État d'Himachal Pradesh sur la demande du bureau local du PNUD. L'équipe a également participé à la préparation d'une étude sur les aspects culturels du VIH/sida en Inde pour l'UNESCO.

À la suite des délibérations de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire en 1994, l'Institut a participé activement à des recherches sur la santé en matière de procréation de la femme. Les résultats de deux grands projets de recherche menés à bien par l'Institut au cours de cette période ont été décrits en détail dans des livres, des rapports et des vidéos. En conséquence, le Directeur de l'Institut a été convié à devenir membre de la Commission nationale sur la population réunie par le Premier Ministre indien.

Autres activités pertinentes

Pendant la période considérée, l'Institut n'a pas seulement renforcé ses diverses capacités en matière de recherche sur le développement conformément aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies, mais a

également pris un rôle directeur dans la région en matière d'interventions stratégiques sur le terrain visant à donner aux dépossédés les moyens d'agir. Ces dernières années, certaines des activités de l'Institut ont dépassé les frontières nationales pour couvrir l'ensemble de l'Asie. Conformément aux résolutions adoptées lors de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes à Beijing en 1995, l'Institut a dirigé un groupe de chercheurs en Asie du Sud et du Sud-Est qui ont mis au point un programme de recherche sur l'impact sexospécifique des réformes économiques dans la région dans le cadre de son programme continu sur le réseau de planification sexospécifique en Asie du Sud et du Sud-Est qui est financé par le Centre de recherche pour le développement international du Canada.

Pour ce qui est des activités nationales, en particulier les actions menées sur le terrain, l'Institut a constamment adopté une politique consistant à faire participer les structures gouvernementales locales appelées Panchayats en Inde. À la suite d'amendements constitutionnels adoptés en 1993-1994, les Panchayats ont dû organiser des élections quinquennales, un tiers de tous les postes étant réservé aux femmes. Il existe également des quotas pour d'autres groupes défavorisés de la communauté appartenant à des castes ou des tribus énumérées. Ainsi, l'Institut a eu la chance de pouvoir utiliser ces structures pour lancer le processus de changement socioéconomique. Dans la mesure du possible, toutes les activités de l'Institut, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation ou de l'environnement, se font pas l'intermédiaire de ces structures. Depuis plusieurs années, l'antenne de l'Institut au Bangalore a participé activement à la formation des femmes élues aux Panchayats grâce au projet bien connu de UMA (Utsahi Mahila Abhyudaya). Au cours de la période considérée, l'Institut a ouvert un centre national de ressources pour les femmes participant au gouvernement local dans le cadre du projet UMA qui sert la cause d'un groupe de plus en plus important de militants et de chercheurs s'intéressant à ces problèmes. La question de la violence à l'égard des femmes mise en relief par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995 est l'un des principaux domaines d'activité de l'Institut, dans le cadre de ces programmes ordinaires de recherche et de formation, et par l'interaction continue avec la communauté qui se fait grâce à un centre d'aide à la famille qui fonctionne depuis 15 ans.

9. Fédération internationale de l'automobile (FIA)

(Statut consultatif spécial accordé en 1972)

Introduction et objectifs

Conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, la Fédération internationale de l'automobile (FIA) est heureuse de soumettre son rapport quadriennal pour la période 1996-1999.

La FIA est une fédération d'automobiles-clubs et de touring comprenant 156 clubs ayant plus de 100 millions de membres dans 118 pays. De par son étendue et par son importance, cette organisation, qui représente d'une manière générale les intérêts des automobilistes et des touristes, exprime des opinions qui ont un certain poids et jouit d'un prestige international considérable.

Depuis sa fondation en 1904, la FIA a favorisé et encouragé le rôle essentiel que jouent l'automobile et le tourisme en faveur d'une entente internationale. L'un de ses principaux objectifs est de faciliter les voyages touristiques, et en particulier d'éliminer les barrières qui limitent la circulation transfrontière. Compte tenu de l'augmentation de l'utilisation de l'automobile dans le tourisme aussi bien que dans les déplacements privés quotidiens, la FIA cherche à harmoniser les règlements internationaux de la circulation et à protéger les usagers de la route contre des taxes abusives et des lois restrictives. Elle est aussi le seul organisme international à régir le sport automobile.

La FIA considère que les déplacements en voiture particulière et les transports publics améliorent grandement le niveau de vie des individus ainsi que l'économie nationale. La Fédération a donc pour objectif de promouvoir toutes les mesures en faveur de la sécurité routière et de l'utilisation responsable de tous les moyens de transport.

Elle a également pour objectifs : a) de coordonner un système de services mutuels entre les organisations membres pour le bénéfice de leurs adhérents quand ceux-ci se rendent en voyage à l'étranger; b) d'examiner les questions relatives à l'activité automobile internationale, au tourisme et à la mobilité transfrontières, de faire des recommandations y afférentes et de diffuser l'information s'y rapportant; c) de

participer aux réunions et conférences pertinentes et de maintenir des relations étroites avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Les principaux domaines de compétence de la FIA portent sur toutes les questions touchant la circulation des personnes : tourisme, mobilité, facilitation, automobile, routes, infrastructure, sécurité routière, conservation de l'énergie et protection de l'environnement.

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies

Depuis de nombreuses années, la FIA a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et avec les institutions spécialisées. Chaque année, elle prend part aux nombreuses réunions des divers groupes de travail des Nations Unies, essentiellement dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe à Genève. Au sein de cette Commission, la FIA participe activement aux travaux des groupes de travail spécialisés auxquels elle soumet fréquemment des rapports écrits ainsi que des exposés oraux sur des sujets touchant les transports, la sécurité routière, la construction de véhicules, les douanes et d'autres questions qui y sont associées. La Fédération participe périodiquement aux activités des groupes de travail suivants : Comité des transports intérieurs, Groupe de travail sur les transports routiers, Groupe sur les problèmes douaniers ayant un impact sur le transport, Groupe de travail sur la sécurité routière, Forum mondial pour l'harmonisation des règlements relatifs aux véhicules, Groupe d'experts sur la pollution et l'énergie, Groupe d'experts sur la sécurité passive et Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international.

Dans le cadre des activités des groupes de travail spécialisés des Nations Unies, la FIA joue un rôle très actif dans certains secteurs. Elle est une des principales organisations internationales à coordonner et à surveiller le système des documents douaniers (carnets de passage et triptyques) facilitant ainsi la circulation transfrontière des véhicules commerciaux et privés. La Fédération appuie vigoureusement le processus d'harmonisation mondiale de la législation sur les véhicules.

La FIA suit attentivement les activités de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), portant principalement sur les échanges internationaux dans les domaines du tourisme, de la mobilité, des transports et des questions environnementales. Elle informe également ses adhérents des activités menées dans ces mêmes domaines par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

La FIA attache une grande importance aux activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées et participe activement à leurs travaux lorsque ces derniers relèvent de son domaine de compétence, notamment les transports, la mobilité et le tourisme.

10. Commission internationale catholique pour les migrations (CICM)

La Commission internationale catholique pour les migrations (CICM) est un bras opérationnel de l'Église catholique. Depuis 1951, elle apporte un soutien aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, aux migrants et aux rapatriés, quelle que soit leur confession. La CICM est animée par sa conviction du caractère sacré de l'individu et de la famille ainsi que par la nécessité impérieuse de sauvegarder et promouvoir les droits de l'homme et la dignité de toutes les personnes déracinées.

La CICM, dont le siège est à Genève, aide les gens en situation de migration forcée en intervenant en leur nom pour infléchir les politiques aux niveaux national et international et en mettant en oeuvre des programmes qui les touchent directement. La CICM, qui a un rayon d'action international, exerce ses activités par l'intermédiaire de 15 sections nationales, cinq bureaux régionaux de liaison ainsi qu'un réseau d'organismes affiliés agissant à l'échelon local et national dans 90 pays.

Outre qu'elle est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, la CICM est affiliée à plusieurs organisations regroupant des ONG bénéficiant elles aussi du statut consultatif, comme le Conseil international des agences bénévoles, InterAc-

tion (Conseil américain pour l'action internationale bénévole) ainsi que la Conférence des organisations non gouvernementales ayant un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE).

Au cours de ses presque 50 années au service des réfugiés, la CICM a exercé son activité en faveur des migrants volontaires ou forcés dans un très grand nombre de domaines tels que les secours d'urgence, la réinstallation, les services collectifs, les conseils, la formation, et l'assistance en vue d'une intégration et d'une réinsertion socioéconomique. Au cours de la période examinée, la CICM a mis en oeuvre des programmes en Thaïlande, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Serbie, en Albanie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Grèce, en Turquie, dans le nord de l'Iraq, dans la République arabe syrienne, au Liban, au Pakistan, en Indonésie, au Timor oriental, au Zimbabwe et aux États-Unis d'Amérique. La période à l'étude a été particulièrement marquée par une collaboration croissante de la CICM avec plusieurs organismes relevant du Conseil, notamment ceux qui lui ont fourni une contribution financière pour son action en faveur des personnes déracinées ou obligées de fuir en raison de guerres, de conflits, de persécutions raciales ou ethniques ou de violations des droits de l'homme. Les organismes relevant du Conseil qui ont accordé leur soutien aux programmes de la CICM sont :

a) Le HCR qui a financé les programmes de soins, d'enseignement, de formation et de microcrédit pour les réfugiés au Zimbabwe; les programmes de microcrédit en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo; les programmes de services collectifs dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Albanie et au Kosovo; un projet d'autonomisation économique des femmes au Kosovo; un projet en faveur des demandeurs d'asile ainsi qu'un centre pour l'étude des migrations en Albanie, et des services de conseils et un programme de soins pour les réfugiés en Turquie;

b) L'UNICEF qui a financé des programmes de services collectifs dans des camps de réfugiés dans l'ex-République yougoslave de Macédoine ainsi qu'un programme de formation dans le domaine de la santé mentale;

c) Le PNUD qui a financé un programme de développement des petites entreprises au Kosovo.

Lors de la mise en oeuvre des programmes susmentionnés et d'autres programmes, la CICM est restée activement en contact avec le siège des organismes donateurs ainsi qu'avec les bureaux extérieurs. En outre, une des tâches majeures du secrétariat de la CICM a été de remplir un rôle d'intermédiaire entre ses partenaires nationaux et les organismes humanitaires de l'ONU situés à Genève.

Afin de faire prendre conscience des rapports entre, d'une part, la migration et le déplacement des réfugiés et, d'autre part, la défense des droits de l'homme et de montrer que ces deux questions sont directement liées au problème du développement économique et social et des ressources humaines, la CICM a participé à diverses conférences organisées par les Nations Unies. Parmi les réunions les plus importantes pour les activités de la CICM, on peut citer :

a) Les sessions de 1996, 1997, 1998 et 1999 de la Commission des droits de l'homme (Genève) au cours desquelles le représentant de la CICM a pris part aux activités du Groupe d'ONG qui a demandé qu'une attention spéciale soit accordée aux enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays;

b) Les réunions de 1996, 1997, 1998 et 1999 du Comité permanent du HCR, les réunions préliminaires du Comité exécutif du HCR et les réunions du Comité exécutif (Genève) au cours desquelles la CICM a demandé que l'on s'intéresse davantage aux personnes âgées réfugiées et déplacées à l'intérieur de leur propre pays;

c) Les consultations tripartites sur la réinstallation de 1998 et de 1999 du HCR (Genève), pour lesquelles la CICM a fait office de centre de coordination mondial des ONG;

d) Les consultations d'information du HCR de 1999 (Bangkok et Nairobi) au cours desquelles les fonctionnaires de la CICM ont souligné la nécessité de faire participer davantage les ONG à la protection des réfugiés ainsi que le besoin de définir des indicateurs de protection;

e) Le Comité directeur d'information du HCR réuni en 1999, par le biais duquel la CICM a demandé une participation accrue des ONG aux activités de protection, et a souligné la nécessité de rendre la protection sur le terrain opérationnelle;

f) Le Groupe de travail de 1998 et 1999 pour la ratification de la Convention internationale sur la

protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), par l'intermédiaire duquel la CICM a mené des activités en faveur de la ratification de la Convention, en particulier par le biais des activités de plaidoyer menées par les membres de la CICM dans divers pays.

La participation aux conférences et réunions susmentionnées a permis à la CICM d'appeler l'attention sur les questions et besoins des populations déracinées particulièrement vulnérables grâce aux questions soulevées par les bureaux extérieurs de la CICM et par ses partenaires nationaux. En outre, le secrétariat de la CICM à Genève utilise les diverses procédures et entités pour informer ses partenaires et ses bureaux extérieurs de l'évolution de la situation, des questions nouvelles et des résultats des conférences.

Par ailleurs, la CICM assiste et participe régulièrement aux réunions et ateliers extraordinaires sur la protection des réfugiés, aux sessions portant sur des pays spécifiques, et aux réunions sur le développement et la mobilisation de la communauté ainsi qu'aux réunions d'information du Bureau de la coordination des affaires humanitaires organisées par les institutions des Nations Unies à Genève et dans les bureaux extérieurs un peu partout dans le monde.

11. Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture (CIRT)

(Doté du statut consultatif spécial depuis 1996)

Introduction

Le Conseil international de réadaptation pour les victimes de la torture (CIRT) est un organisme international indépendant de professionnels de la santé, qui s'occupe de la réadaptation des victimes de la torture et milite en faveur de la prévention de la torture dans le monde entier. La vision mondiale du CIRT est un monde sans torture qui accepte le partage des responsabilités en vue de l'élimination de telles pratiques. Le CIRT encourage et appuie l'existence de centres de réadaptation et de programmes de prévention, procède à des interventions d'urgence et s'efforce d'obtenir le

financement et la volonté politique nécessaires pour lutter contre la torture.

Le CIRT collabore avec environ 200 centres et programmes de réadaptation dans le monde entier. Au cours de la période examinée, le CIRT a directement contribué à la création de plusieurs nouveaux centres de réadaptation dans le cadre du Programme régional de renforcement, appuyé par le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture et l'Union européenne, notamment des centres ou des programmes au Maroc, à Saint-Petersbourg, en République de Moldova et au Cambodge. Par ailleurs, grâce à l'aide du Bureau de l'aide humanitaire de la Commission européenne, le CIRT a contribué à la création à Pristina du Centre de rééducation des victimes de la torture au Kosovo. L'intervention du CIRT au Timor oriental a également été très fructueuse; elle a conduit à une enquête à l'échelle du pays sur les besoins des Timorais torturés et traumatisés. Par ailleurs, le CIRT a aidé une organisation non gouvernementale locale, Fokupers, à porter assistance aux victimes de viol dans le cadre de la mission d'enquête des Nations Unies au Timor oriental en novembre 1999.

Le CIRT a milité activement aux États-Unis en faveur des victimes de la torture, jouant un rôle important dans la promulgation d'une loi sur l'aide aux victimes de la torture, plaçant les États-Unis au premier plan de la lutte contre la torture. En 1999, le CIRT s'est associé à Amnesty International, à l'Association pour la prévention de la torture (APT), à la Fédération des associations chrétiennes pour l'abolition de la torture, à Redress Trust et à l'Organisation mondiale contre la torture/SOS Torture pour fonder la Coalition des ONG internationales contre la torture. La Coalition se fait l'écho des activités des ONG internationales contre la torture.

Participation du CIRT aux réunions des Nations Unies au cours de la période considérée

Le CIRT a participé aux sessions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies en 1997, 1998 et 1999 et a fait des déclarations orales au titre du point 11 de l'ordre du jour (droits civils et politiques), en plus de la présentation d'une déclaration écrite. En 1999, en parallèle à la session de la Commission, la Coalition des ONG internationales contre la torture a organisé une manifestation sur le thème de l'impunité, en présence du Rapporteur spécial de la Commission

des droits de l'homme sur la torture comme principal orateur et d'un groupe d'experts composé du Secrétaire général du CIRT et de représentants d'autres membres de la Coalition. En 1999, le CIRT a également fait un exposé oral au titre du point 12 de l'ordre du jour (violence à l'égard des femmes). Le CIRT a participé au groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants en 1997, 1998, 1999 et à une réunion du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU à New York en 1998. Dans le cadre de la coalition pour une cour pénale internationale, le CIRT a également participé aux réunions de la Commission préparatoire consacrées au règlement de procédures et de preuve de la Cour pénale internationale en juin et novembre 1999. Des représentants du CIRT ont participé à la réunion du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture en 1997, 1998 et 1999.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Le CIRT est la principale organisation non gouvernementale chargée de la célébration de la Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, qui a lieu le 26 juin. En 1998 et 1999, le CIRT a coordonné la campagne mondiale, fournissant des matériels de promotion aux institutions des Nations Unies, à d'autres organisations intergouvernementales, à des organisations de professionnels de la santé et à des organisations non gouvernementales. En 1999, le CIRT a coordonné les activités du 26 juin avec 116 centres et organisations de réadaptation dans 80 pays du monde entier. Le CIRT a collaboré avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à New York dans le cadre d'une conférence de presse commune le 26 juin et avec le Centre d'information des Nations Unies pour les pays nordiques à Copenhague afin de distribuer de la documentation. Enfin, le CIRT est en liaison avec le bureau régional de l'OMS à Copenhague et avec son siège à Genève.

Autres activités pertinentes

Les travaux du CIRT incluent la promotion de la ratification de la Convention contre la torture, l'exercice de pressions politiques pour accroître les contributions au Fonds de contributions volontaires des

Nations Unies pour les victimes de la torture et la célébration de la Journée internationale du 26 juin. Toutes ces activités sont directement liées aux résolutions des Nations Unies portant sur la torture. Des représentants du CIRT ont participé à des consultations officielles avec les experts indépendants et les rapporteurs au sujet de documents sur l'impunité et l'indemnisation.

Le CIRT a tenu des consultations avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU dans le cadre de plusieurs réunions. Le Secrétaire général et le Conseiller juridique du CIRT, ainsi que l'Ambassadeur du Danemark auprès des Nations Unies à Genève, ont rencontré le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et le Secrétaire du Comité contre la torture lors de la session de la Commission des droits de l'homme en 1999. L'objectif de ces réunions était de présenter le CIRT et de donner au Haut Commissaire un aperçu des activités exécutées en faveur de la réadaptation des victimes de la torture. Le Secrétaire général adjoint du CIRT a eu un entretien avec le Haut Commissaire aux droits de l'homme le 9 octobre 1999 afin de lui transmettre la déclaration de Delhi émanant du huitième Colloque sur la torture organisé par le CIRT à New Delhi (Inde). Le Haut Commissaire des Nations Unies parrainait le Colloque. Le Secrétaire général adjoint du CIRT, coordonnateur des programmes de relations internationales et conseiller juridique, a participé à une réunion avec le Secrétaire du Comité contre la torture, le Secrétaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies, le Chef des relations extérieures du Haut Commissariat et l'Assistant du Rapporteur spécial sur la torture, le 23 février 1999, afin d'examiner la coopération sur les questions liées à la réadaptation des victimes de la torture.

Le CIRT apporte son soutien ou sa collaboration à environ 200 centres et programmes de réadaptation dans le monde entier (voir plus haut le compte rendu de l'action du CIRT au Timor oriental).

12. Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos (Mouvement cubain pour la paix et la souveraineté des peuples)

(Doté du statut consultatif spécial depuis 1996)

Objectifs de l'organisation

Participer à des efforts nationaux et internationaux dans le cadre de la campagne mondiale pour la coexistence pacifique des États, le désarmement général et complet, la souveraineté, l'épanouissement des peuples, la protection de l'environnement et la paix, qui figurent parmi ses principaux objectifs.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, aux conférences et à d'autres réunions de l'ONU

Au cours des quatre premières années où il a été doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social (depuis septembre 1996), le Mouvement a orienté son action en fonction de ses objectifs et de ses possibilités, en mettant principalement l'accent sur la participation aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme à Genève, notamment aux cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions (1997 et 1998) au cours desquelles il a participé oralement aux débats tenus au titre des points 5, 9 et 10 de l'ordre du jour.

Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

Au cours de cette période, le Mouvement a accentué ses travaux avec le bureau régional de l'UNICEF lors de la manifestation organisée du 24 au 26 novembre 1997 pour célébrer le lancement public de l'ouvrage intitulé *World State of Childhood 1997* de l'ancien représentant des programmes, le docteur Luis Zuñigas Zárate; l'hommage rendu au bureau régional de l'UNESCO à Cuba à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation (1947); l'accueil de Mme Rhahika Coomaraswamy, Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes lors de sa visite officielle dans le pays – à cette occasion, le Mouvement a offert ses locaux pour que le Rapporteur puisse rencontrer les ONG nationales le 8 juin 1997. En coordi-

nation avec l'Association cubaine pour les Nations Unies et un groupe d'organisations non gouvernementales nationales et internationales représentées à Cuba, le Mouvement a participé activement à l'élaboration de la contribution de Cuba au Sommet du Millénaire convoqué par le Secrétaire général de l'ONU.

Autres activités importantes

Conformément à ses objectifs, qui évoluent en fonction de l'actualité internationale et en particulier des accords et recommandations du système des Nations Unies, le Mouvement organise chaque année en novembre depuis 1995 une conférence internationale. Entre 1996 et 1999, les conférences décrites ci-après sont devenues des événements constructifs, dont les conclusions et recommandations ont été communiquées aux entités pertinentes du système des Nations Unies. Les différentes conférences étaient intitulées comme suit :

a) « Les bases militaires étrangères », du 28 au 30 novembre 1996, avec la participation de 134 délégués représentant 34 pays;

b) « Paix, souveraineté et nouvel ordre mondial », du 24 au 26 novembre 1997, en présence de 107 délégués représentant 25 pays;

c) « Les droits de l'homme et la paix », du 23 au 25 novembre 1998, en présence de 122 délégués de 22 pays. Cette conférence a été organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme;

d) « L'extraterritorialité : une menace pour la paix », du 24 au 26 novembre 1999, avec la participation de 91 délégués provenant de 11 pays.

Du fait de l'importance du lien entre la paix, les ressources naturelles, la souveraineté et la société, la Commission scientifique pour la paix organise tous les deux ans un séminaire international consacré à des sujets d'intérêt. De même, la Commission du développement pour la paix (composée d'économistes) a organisé quatre ateliers nationaux en 1999 portant sur le thème des conflits; la Commission sur l'égalité entre les sexes et la paix a également organisé régulièrement différentes activités axées sur l'importance de la participation des femmes dans toutes les sphères de la société.

Il est important de souligner que, du 6 au 8 octobre 1999, l'Atelier international intitulé « Les systèmes de santé publique dans les pays en dévelop-

pement » a été tenu au siège de l'organisation. Plus de 40 spécialistes des différents pays y ont participé. Cette rencontre était la conséquence d'un accord survenu lors de la quarante-huitième Conférence annuelle Pugwash, organisée à Mexico du 29 septembre au 4 octobre 1997, sous le thème « Le chemin vers la paix ».

Dans le cadre du programme de l'UNESCO sur la culture de la paix, une campagne nationale d'information a été organisée, conçue sous forme d'un programme complet d'activités qui se tiendront tout au long de l'an 2000, qui a été déclaré par l'UNESCO « Année internationale de la culture de la paix ».

Le Mouvement collabore étroitement avec les organisations non gouvernementales nationales qui sont dotées du statut consultatif et participe à des activités programmées par ces organisations.

Publications

Entre 1996 et 1999, l'organisation a continué de publier le magazine *Paix et souveraineté*, organe officiel du Mouvement cubain pour la paix et la souveraineté des peuples.

En qualité de fondateurs et de membres du Conseil mondial de la paix, les membres du Mouvement ont participé activement à différentes manifestations internationales de cette organisation, le Président du Mouvement étant à la fois coprésident et coordinateur pour l'Amérique.